


Saint-Sym'info

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°128 • MAI 2026



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EN ACTION

 [saintsymphoriendozon.fr](https://www.facebook.com/saintsymphoriendozon.fr)

Le mariage

LA MAIRIE

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des mariés a un lien durable : celle du domicile ou de la résidence de l'un d'eux ou celle du domicile ou de la résidence d'un parent de l'un d'eux.

Le fait d'être né dans une commune, sans y résider, ne suffit pas pour s'y marier.

LES PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité : original et photocopie
- Justificatif de domicile ou de résidence daté de plus de 1 mois
- Acte de naissance si la commune du lieu du mariage ne peut accéder directement aux données d'état civil auprès de la commune de naissance.

Selon la situation (nationalité étrangère, divorcé(e), veuve/veuf, contrat de mariage...), des documents supplémentaires seront à fournir.

LES TÉMOINS

Les témoins des marié(e)s sont entre 2 et 4. Ils sont chargés de certifier les identités, l'exactitude des déclarations et la conformité de l'acte de mariage. Pour chacun des témoins, les informations suivantes seront à fournir : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession, domicile, copie d'un document d'identité.

LA DATE DU MARIAGE

Le jour de la célébration du mariage est fixé en accord avec la mairie et les futur(e)s époux-ses, à condition que le dossier soit complet et à jour.

Il est interdit de célébrer un mariage religieux avant le mariage civil.

LA CÉRÉMONIE

Le mariage doit être célébré à la mairie, dans une salle ouverte au public.

La célébration est faite par le maire ou un adjoint, en présence des marié(e)s et de leurs témoins.

Un livret de famille est délivré à l'issue du mariage.

Dans les jours qui suivent, un extrait ou une copie intégrale de l'acte de mariage peut être demandé en mairie.

Si les marié(e)s ont des enfants communs, le livret de famille qu'ils ont déjà sera mis à jour avec l'acte de mariage.

Les marié(e)s pourront utiliser comme nom d'usage le nom de leur époux-se.

+ d'infos : service-public.gouv.fr



Un livre et le livret de famille sont remis lors du mariage civil.

Restons informés

Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

Directeur de la publication : **Arnaud Deleu**
 Conception graphique : **Latitude Saint-Herblain**
 Mise en page : **Catherine Ornon**
 Photos : **ville de Saint-Symphorien-d'Ozon** sauf mention
 Impression : **ICA**
 Tirage : **2700 exemplaires**
 Distribution : **services techniques municipaux**

Hôtel de Ville
 24 rue Centrale
 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon
 04 78 02 36 36

• www.saintsymphoriendozon.fr
 • www.lavillalouvier.fr

• mairie@saintsymphoriendozon.fr

- Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon
- Espace Louise Labé

Application «Saint-Sym'» :
 • Info / Signalement : propreté, éclairage public, espaces verts / Notification

➤ *Pensez à sa mise à jour !*

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

DÉCHARGE SAUVAGE : LES ACTIONS SE POURSUIVENT



Les déchets amoncelés ont atteint plusieurs mètres.

La décharge sauvage attenante à la déchetterie du Sitom ne fait plus l'objet de dépôts illicites depuis plusieurs mois. Sur place, les accès ont été sécurisés mais la situation demeure préoccupante sur le plan environnemental. L'Ademe (agence de la transition écologique) a été sollicitée pour envisager l'évacuation des déchets, dont le coût s'annonce élevé.

Parallèlement, des solutions sont à l'étude pour recouvrir les déchets et limiter leur dispersion. Une analyse de la nappe phréatique est également prévue afin de détecter d'éventuelles pollutions souterraines.

Pour rappel, le site a été le théâtre d'un important amoncellement de déchets, atteignant plusieurs mètres de hauteur. La procédure judiciaire est toujours en cours suite à la plainte déposée par la commune. Les actions déjà engagées se poursuivent.

ÉDITO



Être élu maire de Saint-Symphorien-d'Ozon, commune où je vis depuis plus de 20 ans, où j'ai élevé mes enfants, où je me suis engagé au conseil municipal depuis 2008, est un moment que je reçois avec émotion et humilité. Je mesure l'honneur et la responsabilité que vous m'avez confiés et je vous en remercie.

« Je serai le maire de tous. Avec la même attention pour chacun. Pour cela, je suis entouré d'élus engagés et d'agents municipaux animés par le service public. Nous travaillerons ensemble, dans la confiance et le dialogue. »

Dès les premières semaines, nous avons engagé le travail, avec une priorité claire : être au rendez-vous des attentes des habitants, dans le quotidien comme dans les projets d'avenir.

Nos rencontres avec les acteurs locaux se poursuivent. Elles permettent de maintenir le dialogue, mais aussi de construire les premières actions concrètes que nous mettrons en œuvre. En mairie, mais aussi sur le terrain, dans vos quartiers, dans vos écoles.

Parce qu'une mairie se vit au plus près des habitants. Parce que Saint-Symphorien-d'Ozon nous unit. Elle est vivante, pleine de talents, d'énergies, d'envies.

Notre rôle sera de préserver ce qui fait notre qualité de vie, tout en préparant l'avenir de la commune avec des choix clairs et assumés.

Mon rôle, notre rôle, sera de libérer ces énergies. De créer les conditions pour que chacune et chacun puisse s'y épanouir.

Arnaud Deleu

Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon

Vice-président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon

Agenda



Armistice du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai

11 h 45 - Place Charles de Gaulle



Fermeture de l'accueil de la mairie

Vendredi 15 mai

Permanence état civil :
10 h 00 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 16 h 00
06 23 33 12 14



Inscription Pass Vacances été

Mercredi 20 mai

Dès 7 h 00 via l'espace famille



Conseil municipal

Mardi 26 mai

19 h 00 - Mairie
Séance publique

DES APÉROS CONCERTS AU DOMAINE DUPOIZAT !



TROIS MOMENTS CONVIVIAUX MUSICAUX SONT PROPOSÉS EN MAI. C'EST GRATUIT, C'EST FESTIF, ALORS ON EN PROFITE !

Big Band du Conservatoire de Givors

Une immersion dans l'âge d'or du jazz. Une musique vivante et collective où chaque interprétation raconte une histoire pleine de swing et d'émotion.

> Mercredi 6 mai à 19 h 00 dans la cour (contactez la bibliothèque en cas d'intempéries)

Duo TandM

Concert acoustique de Thomas et Mary autour de reprises internationales

> Mercredi 13 mai à 19 h 00 dans le Salon du Jardin d'hiver



Jasmine

Une voix singulière et des textes habités par la justesse du vécu, entre poésie et engagement. Jasmine sera accompagnée de Joseph D'Adderio, guitariste et compositeur de leur nouvel album *En fin de conte*. De la chanson française festive !

> Mercredi 20 mai à 19 h 00 dans le Salon du Jardin d'hiver

LES TRAVAUX, À LA BONNE HEURE

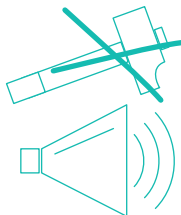
Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage des particuliers sont autorisés tous les jours de la semaine, en respectant les créneaux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 30 - 19 h 30
- le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 00 - 19 h 00
- le dimanche et les jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00

Les végétaux qui débordent sur la voie publique doivent être taillés par leur propriétaire.

Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année (sauf dérogation).

Les solutions : broyage des végétaux, paillage, compostage, dépôt en déchetterie.



Agir par la prévention

Des pièges pour chenilles processionnaires et des pièges pour frelons asiatiques ont été installés au printemps sur des arbres dans les espaces publics.

> + d'infos, signalements : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/> ; www.frelonsasiatiques.fr ; application Frelon asiatique



Pose de pièges pour chenilles processionnaires au Clos Saint-Georges.



Fibromyalgie : vous n'êtes pas seuls

Le 12 mai prochain, la journée mondiale de la fibromyalgie sera célébrée. L'association Fibromyalgies.fr, fondée en 2009 et reconnue d'intérêt général, a pour objectif d'apporter conseils et soutien aux personnes touchées par cette maladie qui altère leur qualité de vie. Une centaine de symptômes, une association pour vous.

> 06 80 10 82 85 ; fibromyalgies.fr@gmail.com

Bibliothèque

Calme et sérénité pour l'atelier mandala organisé par la bibliothèque lors de la semaine consacrée à l'Inde, du 14 au 18 avril.



Collège

Intervention de France Rein Rhône auprès des élèves de 5^e du collège

Jacques Prévert, le 31 mars. Les bénévoles de l'association ont sensibilisé les élèves au don d'organes dans le cadre du parcours citoyen.



Crèche

Après les chevaliers, place à la journée dans le futur avec expériences scientifiques, création d'extraterrestres et course de voitures de l'espace. On ne manque pas d'imagination à la crèche La Coccinelle !



Espace Louise Labé

L'espace Louise Labé a accueilli la compagnie La Volubile

autour de deux sessions de résidence pour la création lumière et la scénographie de leur prochain spectacle *Flou*. Du théâtre burlesque qui sera à l'affiche de la prochaine saison culturelle !

La troupe est soutenue depuis des années, le centre culturel étant partenaire de création sur leurs derniers spectacles.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EN ACTION

Les 100 premiers jours : un engagement collectif au service des habitants

LA FEUILLE DE ROUTE EST CLAIRE : LANCER LES PREMIÈRES ACTIONS, ENGAGER LES DOSSIERS PRIORITAIRES ET DONNER UNE DIRECTION LISIBLE À L'ACTION MUNICIPALE.

FINANCES

- Bilan financier pour orienter le budget vers les actions prioritaires du mandat.

ENVIRONNEMENT

- Lutter contre la pollution des cours d'eau de la Luyne et de l'Ozon.
- Protéger les sols, la nappe phréatique et l'environnement autour de la déchetterie sauvage le temps que l'Ademe (agence de la transition écologique) finalise son analyse.

URBANISME

- Initier une étude d'urbanisation intégrant le secteur Dessous le Palais et les différentes zones à urbaniser prévues au plan local d'urbanisme.
- Lister les parcelles dont la commune est propriétaire et proposer des aménagements respectant l'environnement, des lieux de vie et de fraîcheur et des espaces sportifs en libre accès (skate park, pump track, multisports par exemple).

ÉCONOMIE

- Échanges avec les acteurs économiques et la Chambre de commerce et d'industrie pour structurer un accompagnement avec les acteurs du territoire, soutenir l'activité locale et renforcer l'attractivité de la commune.

ÉCOLES

- Négociation du marché de restauration scolaire pour proposer une alimentation

variée, plus de choix aux élèves et une meilleure qualité dans les assiettes.

- Échanges avec le corps éducatif et les associations de parents d'élèves pour une meilleure transparence durant la mandature.

SOLIDARITÉ

- Étude pour l'extension des horaires d'ouverture de la crèche et du nombre d'enfants accueillis.
- Préparation de l'ouverture du relais assistants maternels / relais petite enfance et d'un espace dédié aux adolescents.

ANIMATIONS

- Repenser avec tous les acteurs la fête de la musique et la foire de septembre.
- Création d'un comité des fêtes.

CULTURE

- Redynamiser l'offre culturelle de La Villa Louvier pour en faire un lieu culturel attractif ouvert aux habitants, aux associations et aux initiatives locales.

VIE ASSOCIATIVE

- Rencontre avec les acteurs du tissu associatif.

BÂTIMENTS

- Finalisation des travaux de la salle Henri Cochet qui s'accompagne d'un travail avec les associations utilisatrices pour

garantir un équipement adapté à leurs besoins.

- Étude sur les vestiaires du football et le tennis pour améliorer les équipements et les locaux.

SANTÉ

- Suivi des travaux de la maison médicale et rencontre avec les professionnels pour définir l'offre de santé et les moyens d'attirer de nouveaux praticiens.

PROPRETÉ

- Interventions ciblées dans les quartiers en impliquant les habitants.
- Lutte contre les dépôts sauvages sur les espaces publics et privés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Identification des lieux dangereux.
- Actualisation de la signalétique horizontale et verticale.

SÉCURITÉ

- Réunions de quartier au centre bourg et aux Marais pour échanger avec les habitants.
- Meilleure coordination entre la police municipale et la gendarmerie.
- Actions engagées pour réduire le sentiment d'insécurité et garantir un cadre de vie serein.
- Exercice du plan communal de sauvegarde pour renforcer la préparation aux situations de crise.

Vos élus



Arnaud Deleu
Maire

Vice-président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon (CCPO) – commission adaptation environnementale, agriculture, patrimoine, accessibilité



Quentin Barbet-Vervliet

Adjoint aux Actions éducatives et aux Droits de l'enfant



Geneviève Gleyrat

Adjointe à la Solidarité, à la Petite enfance et au Logement
Conseillère communautaire (CCPO)



Thibaut Duez

Adjoint à l'Urbanisme, à l'Environnement et au Développement économique



Béatrice Chastel

Adjointe aux Associations



Bruno Barazzutti

Adjoint aux Finances, aux Marchés publics et aux Moyens généraux



Sylvie Colombet

Adjointe à la Culture, au Patrimoine et à la Santé



David Arrais

Adjoint aux Animations et à la Communication



Nathalie Ceddia

Ajointe aux Travaux, à l'Assainissement et aux Réseaux



Franck Slawinski

Conseiller municipal délégué au Cadre de vie
Conseiller communautaire (CCPO)



Loïc Juvigny

Conseiller municipal délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique



Pascale Lucarelli

Conseillère municipale



Philippe Touzet

Conseiller municipal



Blandine Bost

Conseillère municipale
Conseillère communautaire (CCPO)



Gaëlle Rolly

Conseillère municipale



Fabien Charreton

Conseiller municipal



Aurélie Wices-Moreau

Conseillère municipale



Noémie Prost-Picazo

Conseillère municipale
Conseillère communautaire (CCPO)



Marie Gelly

Conseillère municipale



Mégane Allègre-Dupont

Conseillère municipale



Thomas Bost

Conseiller municipal



Alexis Gaillardin

Conseiller municipal
Conseiller communautaire (CCPO)



René Martinez

Conseiller municipal minoritaire



Sylvie Carre

Conseillère municipale minoritaire



Valérie Spyckerelle

Conseillère municipale minoritaire



Mathieu Dussert-Bresson

Conseiller municipal minoritaire
Conseiller communautaire (CCPO)



Vanessa Revel

Conseillère municipale minoritaire



Séverine Mora

Conseillère municipale minoritaire



Thierry Deveaux

Conseiller municipal minoritaire

Entretien avec Arnaud Deleu, maire de Saint-Symphorien-d'Ozon

« Ce qui marque surtout, c'est la diversité du rôle : gérer des urgences, préparer l'avenir, accompagner les projets, tout en restant présent sur le terrain. »

« Que représente Saint-Symphorien-d'Ozon pour vous ?

Saint-Symphorien-d'Ozon, c'est avant tout un lieu de vie. Une commune à taille humaine, où l'on peut vivre en famille, s'engager, se croiser, se connaître. C'est ce qui fait sa force : cet équilibre entre proximité, dynamisme et qualité de vie.

C'est aussi une commune qui vit grâce à ses habitants. Les associations, les acteurs économiques, les bénévoles, les agents municipaux... tout ce tissu qui fait qu'ici, il se passe toujours quelque chose. On ne parle pas d'un territoire abstrait, mais d'un quotidien partagé.

Pour moi, c'est également une responsabilité. Celle de préserver ce cadre de vie, tout en préparant l'avenir : accompagner les projets, maîtriser le développement, répondre aux besoins des Symphorinois, sans perdre l'identité locale.

Enfin, c'est un engagement personnel. J'y suis impliqué comme habitant, comme professionnel, comme élu. Et aujourd'hui comme maire, avec la volonté de rester ancré dans le réel et proche des Symphorinois.

Saint-Symphorien-d'Ozon, ce n'est pas seulement une collectivité que j'administre. C'est un territoire que je vis au quotidien et que je veux accompagner dans son évolution aux côtés de la population.

Comment se sont déroulées ces premières semaines en tant que maire ?

Dès le début du mandat, j'ai fait le choix d'être pleinement dans l'action, auprès des Symphorinois, tout en posant les bases d'un travail structuré pour les années à venir.

Ces premières semaines ont été très intenses, mais surtout très concrètes. Dès les premiers jours, j'ai été confronté à des situations opérationnelles, comme une pollution sur la Luyne et l'Ozon, qui a nécessité une mobilisation immédiate avec les pompiers et la gendarmerie.

En parallèle, j'ai pris le temps de rencontrer les agents municipaux et les chefs de service. C'était essentiel pour comprendre le fonctionnement de la mairie et poser les bases d'un travail collectif sur la durée.

Le rythme s'est rapidement structuré autour de réunions, de décisions à prendre, de rencontres avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux. Entre conseils municipaux, conseil communautaire, événements de terrain et échanges avec les habitants, on est tout de suite dans l'action !



Rencontres des nouveaux élus avec les agents municipaux pour se présenter et échanger.

Il y a aussi une dimension importante de représentation. J'ai notamment participé au Conseil départemental du Rhône et à la pose de la première pierre du collège Jacques Prévert, un moment fort pour Saint-Symphorien-d'Ozon et pour les familles.

Dans ce cadre, les premiers liens avec les institutions ont été engagés, notamment avec la préfecture, par la prise de rendez-vous sur les sujets des permis de construire pour sécuriser et accompagner les projets de la commune.

L'objectif est clair depuis le départ : traiter les urgences, tout en posant une vision de long terme, avec une commune plus structurée, plus durable et toujours fidèle à son identité.

Ce qui marque surtout, c'est la diversité du rôle : gérer des urgences, préparer l'avenir, accompagner les projets, tout en restant présent sur le terrain. C'est exigeant, mais c'est aussi ce qui rend la fonction de maire passionnante.

Comment définissez-vous l'équipe qui vous entoure ?

Je la définirais d'abord comme une équipe engagée et complémentaire. Dès le début du mandat, nous avons pris le temps de structurer les délégations et d'organiser les commissions pour que chacun joue un rôle clair et puisse s'impliquer pleinement. L'objectif, ce n'est pas d'être nombreux autour d'une table, mais d'être efficaces dans l'action.

C'est aussi une équipe de terrain. Les adjoints, les conseillers délégués et les agents municipaux sont au contact direct des réalités locales. C'est ce lien permanent avec le quotidien des Symphorinois qui guide nos décisions.

Je tiens également à ce que ce soit une équipe qui travaille en confiance et en transparence, avec un dialogue constant. Que ce soit avec les services municipaux, les agents de l'intercommunalité ou les partenaires institutionnels, nous avançons ensemble.

Enfin, c'est une équipe ouverte. On associe les acteurs du territoire — associations, professionnels, habitants — dès que c'est nécessaire. Parce que les bonnes décisions se prennent rarement seuls.

En résumé : une équipe structurée, proche du terrain, et tournée vers l'action collective.

Quels sont les premiers dossiers que vous avez repris ?

Dès le début du mandat, nous avons fixé des priorités claires : préserver la qualité de vie, maîtriser le développement, répondre concrètement aux attentes des habitants et renforcer les services à la population.

D'abord, les sujets environnementaux, avec le suivi de la pollution de l'Ozon et de la Luyne, et plus largement la question des dépôts sauvages, dont la déchetterie sauvage. C'est un enjeu immédiat pour la qualité de vie et la protection du cadre de vie.

Ensuite, les grands projets structurants, comme la piscine intercommunale, ou encore le projet d'aménagement Dessous le Palais, entre l'avenue des Terreaux et la RD 307, avec des enjeux d'urbanisme, de logements pour les seniors et les primo-accédants, d'intégration dans le centre bourg.

J'ai également engagé le suivi de chantiers importants pour la commune, notamment la maison médicale et la salle Henri Cochet.

Concernant la maison médicale, un travail est en cours auprès des professionnels de santé, avec une prise de rendez-vous dédiée pour définir l'offre de santé à venir.

Pour la salle Henri Cochet, l'objectif est d'associer pleinement les associations utilisatrices afin de les impliquer dans les décisions qui les concernent et d'offrir un projet adapté à leurs besoins.

Nous avons également repris, avec les élus, le travail sur le budget d'investissement 2026, pour le réorienter afin qu'il corresponde davantage aux priorités que nous avons défendues devant les Symphorinois.

En parallèle, il y a tout le travail d'organisation : mise en place des délégations, des commissions municipales, coordination des 100 premiers jours et travail étroit avec les services municipaux et intercommunaux.

“ Nous avons fixé des priorités claires : préserver la qualité de vie, maîtriser le développement, répondre concrètement aux attentes des habitants et renforcer les services à la population. ”

Enfin, il y a le quotidien : sécurité des bâtiments, voirie, situations d'urgence comme des mises en sécurité ou des arrêts de péril. Ce sont des sujets moins visibles, mais essentiels pour les habitants.

Notre ambition est simple : faire de Saint-Symphorien-d'Ozon une commune qui continue à grandir, tout en maintenant ses atouts locaux. ”



Pose de la première pierre symbolique au collège Jacques Prévert, le 1^{er} avril. La rénovation de l'établissement et les travaux d'extension gérés par le Département du Rhône seront terminés pour la rentrée scolaire 2027. La capacité d'accueil sera portée de 600 à 750 élèves.

CD69 - Julien Bourreau

LIBRE EXPRESSION

Ozon Agir

Grâce à votre mobilisation, la liste Ozon Agir est désormais majoritaire au Conseil municipal. Ce résultat est le vôtre : celui de votre confiance, de vos idées, et de votre envie de voir notre commune avancer. Merci pour cette belle victoire

Notre groupe s'est construit autour d'une ambition claire : travailler ensemble, au-delà des clivages, pour porter des projets concrets et utiles à tous. Cette unité se traduit par une volonté de transparence dans chaque décision prise. Nous croyons que la politique doit se faire à visage découvert, avec des comptes rendus accessibles et des débats ouverts.

Pour nous, la démocratie locale ne se limite pas aux élus majoritaires. C'est pourquoi nous avons proposé une suppléance aux commissions pour les représentants de la minorité, afin que toutes les voix puissent s'exprimer et que chaque point de vue soit pris en compte. Cette initiative vise à renforcer la légitimité des décisions et à garantir que chaque citoyen se sente représenté.

Dès notre arrivée, nous avons rencontré les agents municipaux pour échanger sur leurs missions, leurs difficultés et leurs propositions. Ces rencontres ont été riches d'enseignements et ont confirmé notre conviction : les agents sont des acteurs clés de la vie municipale. Leur expertise et leur engagement sont essentiels pour faire avancer la collectivité.

Les commissions viennent de s'ouvrir, et nous avons souhaité aborder dès le départ les grands sujets qui concernent les citoyens. Que ce soit l'urbanisme, l'environnement, la jeunesse ou la solidarité, chaque thème est traité avec rigueur et transparence. Les comptes rendus de ces commissions seront accessibles à tous, afin que chacun puisse suivre l'avancement des projets et participer aux réflexions.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Dans les semaines à venir, nous poursuivrons nos rencontres avec les citoyens, les associations et les acteurs locaux pour affiner nos propositions. Nous resterons à l'écoute, car c'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre commune.

Le groupe Ozon Agir tient à remercier les citoyens pour leur confiance, les agents municipaux pour leur accueil et leur engagement, ainsi que tous les élus pour leur collaboration. Nous sommes déterminés à travailler avec humilité, détermination et transparence pour répondre aux attentes de tous.

Ensemble, agissons pour notre territoire !

Citoyens d'Ozon

Le dernier conseil municipal aura eu le mérite de clarifier une réalité : la nouvelle majorité semble déjà en contradiction avec ses propres engagements.

Dès ses premières décisions, elle a validé des délibérations qu'elle dénonçait pourtant avec vigueur lors du mandat précédent. Indemnités des élus, délégations accordées au maire : autant de mesures hier jugées inacceptables et aujourd'hui adoptées sans réserve. Ce revirement rapide interroge sur la sincérité des positions défendues hier devant les habitants. S'agit-il d'un changement de conviction ou d'une adaptation opportuniste aux responsabilités désormais exercées ?

Dans le même temps, la majorité a fait le choix d'écarter René Martinez de toute responsabilité auprès du syndicat des eaux, malgré un échange laissant envisager une ouverture. Cette mise à l'écart est une faute sans aucune mesure. Elle prive délibérément notre commune d'une expertise reconnue, notamment sur les enjeux cruciaux de l'eau. Faut-il rappeler que son engagement a permis des avancées majeures, en particulier sur le traitement des PFAS, avec des résultats concrets et durables pour la santé publique ? À l'heure où ces sujets sont au cœur des préoccupations, ce choix relève d'une logique partisane plutôt que de l'intérêt général.

Enfin, un signal préoccupant est venu confirmer les fragilités internes de cette majorité : lors du vote sur la composition des commissions, l'un de ses propres élus a voté contre son camp. Ce fait, loin d'être anecdotique, pose question. Est-il le signe d'une fragilité dans la cohésion du groupe majoritaire ? Ou traduit-il une approche plus individualiste du mandat, au détriment d'une vision collective pourtant essentielle à la bonne conduite des affaires communales ?

Ces premiers actes posent une question essentielle : quelle ligne directrice guide réellement cette majorité ? Entre reniements, exclusions et divisions internes, les habitants sont en droit d'attendre mieux.

Vos élus Citoyens d'Ozon resteront pleinement mobilisés, avec exigence et détermination, pour défendre les intérêts des Symphorinois et porter une participation constructive, fidèle aux engagements pris devant vous.

espace Louise Labé

> Cinéma*



Romería
En VOST
Mar. 5



Juste une illusion
Mar. 12



La Poupée
Mar. 19



Michael
En VOST
Mar. 26



Une Fille en or
Ven. 29

*Séances à 20 h 00

> Théâtre burlesque musical



Climax
Ven. 22 mai
20 h 30

COMPLET

+ représentation
pour les 6^e
à 14 h 00

> Théâtre immersif



Vive
Ven. 12 juin
20 h 30

Bibliothèque

Lectures enfantines

Merc. 6 mai et 3 juin (0-3 ans)

Merc. 20 mai (dès 4 ans)
10 h 30 - Entrée libre

Comité de lecture du premier roman

Jeu. 28 mai à 19 h 15

Ciné mômes

Merc. 3 juin à 16 h 00

> Fermeture les 15 et 16 mai



Nouveau module de livres faciles à lire pour tout âge, en libre-service.

La Villa Louvier



Sur place : films, objets, panneaux.

Apéros Concerts

Programme en page 4

Exposition permanente

Histoire, milieux naturels et savoir-faire symphorinois

Entrée libre les samedis, de 14 h 00 à 17 h 00

> Fermeture les 16 et 30 mai

Vie associative

Film documentaire

Et si on levait les yeux ?

Merc. 6

Une classe face aux écrans
18 h 00 – espace L. Labé
Tout public dès le CE2
Gratuit - Inscription sur
helloasso.com
Par la CPTS de l'Ozon et le
CPE école du Parc



Randonnée des galoches

Dim. 10

6 – 11 – 18 km

Dès 7 h 30 depuis le parc de Châteaueux
Par l'AEAC

Vide-greniers

Dim. 24

De 8 h 00 à 17 h 00

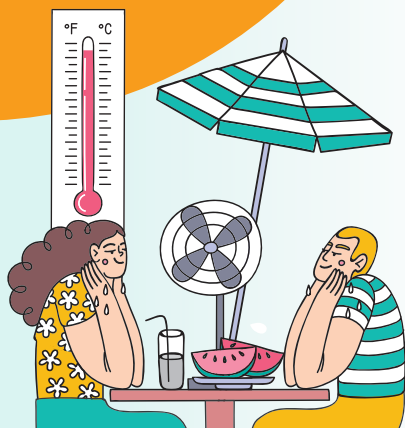
Parc Dupoizat

Par l'APE école des Marais



INFO

Prévention canicule : avec vous cet été



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé par le CCAS de Saint-Symphorien-d'Ozon pour lister les personnes vulnérables. La base légale du traitement est le consentement. Les destinataires des données collectées sont les suivants : CCAS de Saint-Symphorien-d'Ozon. Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Les données sont conservées pendant 3 ans.

Vous bénéficiez de droits concernant vos données personnelles : accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : dpo@saintsymphoriendozon.fr.

Si vous estimez, après réclamation auprès de nos services, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur leur site web ou par voie postale.

Fiche de recueil d'informations des personnes vulnérables (65 ans et plus, personnes en situation de handicap ou isolées)

Je, soussigné(e) ,
déclare souhaiter que les renseignements ci-après soient recueillis par le Centre communal d'action sociale de Saint-Symphorien-d'Ozon dans le cadre du plan national canicule (appels téléphoniques, mise à disposition d'une salle climatisée).

J'ai bien noté que :

- Ces données pourront être mises à disposition de la préfète du Rhône en cas de déclenchement du plan canicule.
- Tant que le plan canicule ne sera pas déclenché, le recueil des présentes données n'ouvre droit à aucune prestation de quelque type que ce soit.
- Le CCAS s'engage à conserver ces informations en respectant leur confidentialité.

• Nom, prénom de la personne concernée :

.....

• Nom, prénom, téléphone de la personne qui fait la demande, si ce n'est pas la personne elle-même :

.....

• Adresse complète (n° de rue, n° de bâtiment, n° d'appartement, code d'accès...) :

.....

• Téléphone fixe :

.....

• Téléphone portable :

.....

• Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

.....

Nom	Prénom	Lien	Adresse	Téléphone

Aide-ménagère :

Infirmière :

Autre :

Période d'absence prévue du 1^{er} juin au 31 août 2026 :

Fait à Saint-Symphorien-d'Ozon, le

Signature du demandeur (Nom – Prénom)

Inscription sur le registre nominatif annuel à retourner au CCAS :

- Mairie – 24 rue Centrale - 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon
- Boîte aux lettres dans une vitrine de la cour
- ou par mail : c.bahloul@saintsymphoriendozon.fr

